

Compte-rendu des décisions prises lors de la 3^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de Gétaz Romang Holding S.A.

Vendredi 12 mai 2006

Au Montreux Palace, Grand-Rue 100, à Montreux

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport du conseil d'administration et le rapport de l'organe de révision relatifs à l'exercice 2005.

2. Votation sur les conclusions de ces rapports.

2.1. L'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport annuel et les comptes 2005.

2.2. L'assemblée générale des actionnaires donne décharge au conseil d'administration pour sa gestion au 31 décembre 2005

2.3. L'assemblée générale des actionnaires approuve la proposition suivante de répartition du bénéfice résultant du bilan:

| | <u>en francs suisses</u> | |
|---|--------------------------|--|
| Bénéfice au bilan avant répartition | 14 858 790.- | |
| • Dividende de 17 fr. 75 par action | 8 520 000.- | |
| • Dividende exceptionnel 150 ^e de 5 fr. par action | 2 400 000.- | |
| Solde reporté | 3 938 790.- | |

3. Nominations statutaires

3.1. L'assemblée générale des actionnaires approuve l'élection pour une période de trois ans de M. Paul Aeschmann en qualité d'administrateur.

3.2. L'assemblée générale des actionnaires approuve la reconduction du mandat de la fiduciaire Ernst & Young S.A. à Lausanne en qualité d'organe de révision et de réviseurs des comptes consolidés pour l'exercice 2006.

Vevey, le 12 mai 2006

Au nom du conseil d'administration de
Gétaz Romang Holding S.A.

Le président Le secrétaire
David Panchaud Pierre-André Berthoud